

Au vu des dernières annonces du Préfet concernant Montpellier et l'Hérault, il nous a semblé important de demander à la direction un point sur la situation sanitaire.

Une réunion informelle de plus de 2h s'est donc tenue hier, mardi 6 octobre.

Situation du 34 au 05/10/20 :

- bien que stabilisée elle reste préoccupante. Chacun doit veiller au correct port du masque et respect des gestes barrières et règles de distanciation.
- selon le Préfet, les foyers de contamination ne proviennent pas du monde du travail mais plutôt des événements privés, salle de sport, bar, ...
- 6,9% de résultats positifs aux tests.

Situation de la DDFIP 34 au 05/10/20:

- 7 agents fragiles en ASA030
- 4 agents mis en 7aine en ASA030
- 1 cas positif avéré

Ordinateurs portables :

- redéploiement en cours pour les 16 agents ayant obtenu une convention de télétravail en début d'année qui n'avaient pas pu être encore dotés
- 55 ultra portables vont être donnés aux chefs de services/postes. Cela permettra le redéploiement de leurs ordinateurs portables actuels (grand écran).
- la DDFIP 34 est toujours en attente des 150 ordinateurs portables qui devaient arriver fin septembre.
- actuellement 345 agents sont équipés. Le DDFIP nous indique qu'il y aurait besoin de 403 ordinateurs portables supplémentaires.
La CGT FP 34 a indiqué que puisque la DG s'est fixée un objectif d'équipement à 40% d'ici la fin d'année (et même 60% dans le courant de 2021), elle doit s'en donner les moyens !!!
- pour raisons de santé, 46 agents sont actuellement en télétravail 5j/semaine. Le Directeur a demandé à ce que soient regardées les contraintes immobilières dans leurs services (bureau individuel par ex). Le but étant d'envisager un retour en présentiel total ou partiel, selon l'envie de l'agent. La direction craint un isolement néfaste pour l'agent. Cela ne se fera qu'après validation du médecin de prévention.
- distribution en cours de 6 masques en tissu par agent. Cette nouvelle dotation assure aux agents de la DDFIP 34 un équipement jusqu'au 31/12/20.
La direction va également constituer un stock de sécurité.
La CGT FP 34 a rappelé que lors du CHSCT du 7 mai 2020 les représentants ont proposé l'achat de masques sur le budget du CHSCT. L'offre tient toujours. Si à l'époque il y avait pénurie de masques ce n'est plus le cas. L'achat peut donc être effectué. Solidaires et FO se sont associés à notre intervention.

Relocalisation du Centre de Gestion des Retraites (CGR):

- le DDFIP 34 dit avoir appris vendredi dernier la relocalisation du CGR à Limoges, avec effet au 01/01/2022 ou 2023 (date non arrêtée).
Il le déplore et assure que la qualité du travail fourni par les agents n'est pas en cause.

La CGT FP 34 serait-elle devin ? Nous avons interpellé le Directeur sur ce sujet lors du CTL du 21 janvier 2020. Sa réponse était : "le CGR connaîtra une évolution sans disparaître".

- les agents ont été reçus hier par le DDFIP, qui a posé trois principes : transparence, accompagnement individuel et personnalisé, et garantie de rester à Montpellier s'ils ne veulent pas aller à Limoges.

La CGT FP 34 a demandé si la garantie était sur Montpellier ou sur le département 34 (pour mémoire depuis 2 ans les agents sont « 34 tout emploi »). Le Directeur nous a répondu : Montpellier, sauf si l'agent souhaite une autre commune dans l'Hérault. Nous resterons donc attentifs.

- Accompagnement RH en 4 temps :

1er trimestre 2021, entretien individuel pour connaître le service dans lequel voudrait aller l'agent.

Immersion dans le service souhaité afin que l'agent n'ait pas de « mauvaises surprises »

Mouvement de mutation spécifique CGR

Suivi de l'agent (en plus du parcours de formation) pour s'assurer de sa bonne « reconversion »

La CGT FP 34 sera présente pour les collègues du CGR ! N'hésitez pas à nous contacter !!

Annonce du calendrier mouvement NRP au 01/01/21 :

- diffusion de la note aux agents avant le 15/10 ; réunion de présentation aux OS avant la diffusion de cette note

- saisie vœux ALOA du 15/10 au 30/10.

- réunion informelle du mouvement local NRP Direction/Organisations Syndicales

- publication du mouvement le 19/11.

Question diverse de la CGT : Rumeurs autour du NRP...

Depuis une semaine, une agitation règne autour des opérations NRP des SIE au 01/01/21. Il se murmure que le NRP serait en partie retoqué par la DG pour cause de problèmes techniques informatiques.

La CGT FP 34 communique toujours sur du concret, du factuel et non pas sur des rumeurs. Aussi nous avons demandé au Directeur ce qu'il en était réellement.

De façon officieuse, la DG a validé le NRP. La validation officielle devrait intervenir dans les prochains jours. Cependant la DG a émis une réserve sur les capacités informatiques de flux du réseau quant aux SIE. *En gros les tuyaux sont trop petits !!!*

Il en résulte qu'un des SIE crée au 01/01/21 devra travailler sur deux bases MEDOC-WEB, au lieu d'une, pendant un an. Au 01/01/22, les deux bases MEDOC-WEB fusionneront.

Le Directeur a insisté sur le fait que cela ne remet aucunement en cause la réalisation du NRP au 01/01/21 : les SIE seront créés comme prévus-

Nous avons tout de même fait remarqué que cela impliquera une double comptabilité.. pas si neutre..

En conclusion nous avons indiqué au DDFIP, qu'actuellement les services son tendus. Ils portent les stigmates de la gestion du Covid-19, de sa prime et de son vol de RTT/CA. Les agents n'ont pas besoin qu'on leur en rajoute.

Une communication simple et honnête sur la réserve émise par la DG concernant les SIE aurait évité bien des interrogations et craintes.

Le Directeur en a convenu.

Colonne de droite publique: [En direct des sections](#)

Public: [CR Divers](#)

- [=A](#)
- [±A](#)
- [Version imprimable](#)
- [version PDF](#)

Leave this field blank
